

# Focuna : 654 000 euros en 2013

C'est une double annonce qu'a faite le Fonds culturel national (Focuna), hier, à Luxembourg. Jo Kox, son président, a d'abord présenté le rapport d'activité 2013 avant d'introduire un nouveau programme de bourses.

Créé en 1982, le Fonds culturel national a pour but d'organiser le mécénat culturel privé afin d'en faire profiter le mouvement culturel luxembourgeois. En résumé, le Focuna, dans son rôle de distributeur d'aides financières aux artistes et organisateurs, se charge d'accorder des aides provenant, en grande partie, de l'Œuvre nationale Grand-Duchesse Charlotte (dont les moyens sont essentiellement générés par la Loterie nationale). En 2013, le montant des subventions accordées s'est élevé à 654 000 euros. Jo Kox a insisté sur le fait que toutes les subventions accordées étaient consultables sur le site du Focuna. Le fait d'afficher tous les bénéficiaires répond à une volonté de transparence du Focuna. Cet outil facilite aussi la coordination entre les différents organes responsables du soutien d'initiatives culturelles. Cela devrait à long terme éviter que le Focuna et le ministère de la Culture financent un même projet. Car, comme la précisé Kox, «le nombre de projets culturels a doublé ces dernières années, sans pour autant que le budget du Focuna double». Il est donc impératif de savoir qui reçoit quoi et de qui. Kox a par exemple souligné que les communes devraient assumer financièrement leurs centres culturels, en ajoutant que les aides aux centres culturels régionaux seraient de moins en moins soutenues par le Focuna. Ajoutons qu'en 2013, 80 % des dossiers de demande d'aides ont su trouver une réponse positive de la part du Focuna.

Le deuxième volet de la conférence était dédié aux «bourses Michelle». En collaboration avec la Fondation Luxembourg, le Focuna propose une série de bourses de la fondation Michelle, fondée par une mécène de nationalité allemande, destinées à de jeunes musiciens classiques. Cinq nouveaux types de bourses, qui vont de 1 000 à 5 000 euros, existent : les «bourses pour talents précoces» s'adressent aux musiciens de moins de 16 ans, les «bourses d'études musicales supérieures» constituent l'équivalent en musique des aides financières du Cedies, les «bourses pour master classes internationales» soutiennent les musiciens qui veulent participer à des cours de perfectionnement, la «bourse de soutien à un jeune musicien intégrant un orchestre professionnel» a pour but de faciliter l'intégration d'un jeune musicien européen au sein d'un orchestre professionnel et la «bourse de formation auprès de la Music Academy 2014» encourage la participation à des formations spécifiques organisées en collaboration avec la Philharmonie.

D.V.